



COMMISSION FEMININE

Procès-verbal

Réunion du 29 juillet 2025 au siège du District - Metz

Présidence : Sébastien GRAEF

Secrétariat de séance : Philippe BERNAUD

Présents : Amandine AUDIA, Virginie MANSARD, Sandrine WAGNER, Mélissa CHIKHI, Jean-Luc SELMER, Patrice GAERTNER, Dominique CASANOVA, Henri VIGNERON, Cynthia PISCHEDDA

Excusés : Adeline JANELA, Renée KLEIN, Enola LLUCH, Sophie LLUCH, Kamila ALIAT, Caroline PIERSON, Nicolas GOUILLARD, Benoît LALLOUETTE, Sébastien DANY, Mickael MAURICE

1. Ouverture de séance et introduction du Président de la Commission

Sébastien GRAEF ouvre la réunion en apportant diverses informations.

- ✓ Le mail envoyé aux clubs le 10/07 incluant les périodes d'engagement, les catégories autorisées et le tableau des accessions/rétrogradations pour la future saison a apporté toutes les informations aux clubs et la totalité de ceux-ci inscrits cette saison ont répondu pour les engagements de la phase automne 2025/2026
- ✓ La composition de la Commission Féminine est modifiée pour 2025/2026 avec l'arrêt de ses fonctions de Pierre BERSCHIED, la candidature de Cynthia PISCHEDDA. Le nouvel organigramme sera transmis au Comité de Direction pour validation.

2. Demande de dérogation FC Sarrebourg, RC Champigneulle et CS Blénod

Plusieurs clubs ont fait des demandes de dérogation pour la saison 2025/2026.

- ✓ FC Sarrebourg : demande pour jouer en district Alsace pour les catégories U13F et U16F à 8, évoquant la perte de nombreuses joueuses en raison de longs déplacements. **Avis favorable.**
- ✓ RC Champigneulle et CS Blénod : demande d'intégration dans les championnats U16F à 11 du DMF. **Avis favorables.**
- ✓ ES Gros-Réderching : demande de rétrogradation de son équipe SF en D2F à la suite de départ à l'étranger de plusieurs joueuses. **Avis favorable.**
- ✓ Plusieurs clubs du district de Meurthe-et-Moselle (US Jarny, US Vandœuvre et CS Godbrange) participent aux championnats du DMF. Un mail sera envoyé à leur district pour renouveler leur dérogation.

3. Bilan des engagements et composition des groupes phase printemps

La fin de la période d'engagement a été fixée au 21/07.

- ✓ SF à 11 : 14 équipes engagées. Une demande à l'AS Réding sera faite pour accéder en D1F pour remplacer l'ES Gros-Réderching, refusant son maintien. **D1F (6 équipes) et D2F (8 équipes).**
- ✓ SF à 8 : 16 équipes engagées. **D1F (5 équipes) et 2 groupes de D2F (6 et 5 équipes).**
- ✓ U18F à 11 : seulement 3 équipes engagées. Comme la précédente saison, un contact sera pris avec les clubs afin de savoir s'ils préfèrent passer en ligue (R2F) ou s'engager en U18F à 8.
- ✓ U18F à 8 : 7 équipes engagées, plus éventuellement les équipes U18F à 11 ne s'engageant pas en ligue.
- ✓ U16F à 11 : 19 équipes engagées. **D1F (6 équipes) et 2 groupes de D2F (6 et 7 équipes).**
- ✓ U16F à 8 : 24 équipes engagées. L'arrêt et/ou le passage en foot à 11 de nombreuses équipes ne permettent pas de conserver le groupe de D1F de la saison passée. Ce championnat se fera donc sur la base de groupes de D2F, constitués géographiquement, pour la phase d'automne avec accession en D1F à l'issue de cette phase. **3 groupes de D2F (8 équipes).**
- ✓ U13F à 8 : 26 équipes engagées. Pour conserver le groupe de D1F, à la suite de passage en championnat garçons (CS Veymerange) ou d'arrêt d'équipe (AS Grostenquin), des montées exceptionnelles sont accordées, sur la base des classements de la saison 2024/2025. Les clubs concernés seront contactés dans les jours à venir. **D1F (9 équipes) et 2 groupes de D2F (8 et 9 équipes).**

Voir en annexe, le détail de la constitution des groupes.

Les championnats débutant le week-end du 6 et 7 septembre, dans la semaine de rentrée des classes, une demande au Service Compétitions sera faite pour décaler la première journée d'une semaine afin de permettre aux clubs d'assurer leur participation et d'éviter des reports de matchs.

4. Feuilles de route des groupes de travail

Des précisions, concernant les groupes de travail, sont apportées sur leur mode de fonctionnement et leur rôle.

Kamila ALIAT et Benoît LALLOUETTE intègrent le groupe "Suivi et gestion des compétitions".

Cynthia PISCHEDDA intègre le groupe "Développement de la pratique et organisation de la Commission".

A la suite de l'arrêt de Pierre BERSCHIED, le football animation n'a plus de représentant de la Commission dans le secteur houiller. Un appel à candidature est fait aux membres ainsi que la suggestion de proposer la mission à Benoît LALLOUETTE.

5. Divers

- ✓ Certains clubs engagent leurs équipes féminines en championnat garçons amenant des problèmes pour l'organisation de nos championnats. Une réflexion doit être menée pour inciter les clubs à s'engager en championnats féminins pour continuer à développer la pratique féminine. A ce titre, une demande de modification des critères d'obtention des labels sera envoyée à la Commission des Labels, stipulant que les équipes féminines ne peuvent prétendre à ces labels qu'à condition de s'engager en championnat féminin,
- ✓ Le sujet de la pratique à 9 est abordé et unanimement décliné par les membres. Le manque de matériel (buts amovibles) et de disponibilité des terrains, à 8 deux rencontres peuvent se dérouler en même temps, ne permettent pas aux clubs d'envisager cette pratique,

- ✓ Une modification du Règlement des Championnats Séniors concernant les règles de départage pour l'accession des équipes à égalité sera proposée au Comité de Direction, pour inciter les clubs à créer des équipes féminines,
- ✓ Patrice GAERTNER rappelle que le port de signes ostensiblement religieux est interdit lors des rencontres et que les arbitres, dirigeants et joueuses des clubs occultant cette règle s'exposent à des sanctions, preuve en est la lecture d'une décision de la Commission Régionale de Discipline concernant un match de U18 R2F,
- ✓ Henri VIGNERON indique que le protocole financier mis en place, pour les clubs non en règle financièrement, sera décidé lors de la prochaine réunion du Comité de Direction. Le statut financier est également modifié concernant les forfaits des équipes féminines,
- ✓ Il rappelle que l'organigramme de la Commission Féminine est à envoyer au Comité de Direction,
- ✓ Il invite également Philippe BERNAUD à participer à la prochaine réunion de la Commission Statuts et Règlements pour les modifications apportées aux différents règlements féminins et soumises à validation par le Comité de Direction,
- ✓ Il termine en donnant les dates de l'Assemblée Générale du DMF et des dates de réunion de début de saison avec les clubs (6, 13, 20, 27 septembre et 4 octobre) en invitant un membre de la Commission à y participer afin d'informer les clubs sur la pratique féminine,
- ✓ Des trophées pour les Coupes de Moselle (6) sont à prévoir pour la fin de saison.

6. Clôture de séance

Sébastien GRAEF clôt la séance en souhaitant une bonne saison à l'ensemble des membres de la Commission.

Sébastien GRAEF, Président Commission Féminine



Philippe BERNAUD, Secrétaire



ANNEXE

SAISON 2025/2026 - GROUPES CHAMPIONNATS FEMININS PHASE AUTOMNE

1. Etablissement des listes des équipes de chaque niveau

Conformément aux règlements en vigueur, la commission a établi la liste des équipes de chaque niveau des différents championnats en tenant compte :

- du classement à l'issue de la saison 2024/2025,
- des engagements arrivés au Service Compétitions du DMF à ce jour,
- du tableau des accessions/rétrogradations, et des accessions supplémentaires,
- des désidératas des clubs, renonciation à l'accession et demande de rétrogradation,
- des secteurs géographiques lorsque cela est possible.

2. Communication de la Commission

La communication des travaux de la Commission est établie de la manière suivante :

- ces groupes ont été présentés au Comité de Direction du 04 août 2025 à Metz,
- l'extrait du PV de la réunion est publié sur le site du DMF avec la composition des groupes de la saison 2025/2026 le mardi 12 août 2025. Courra alors un délai dont la date limite est fixée au jeudi 14 août 2025 16 heures au cours duquel les clubs pourront faire valoir leurs observations auprès du Service Compétitions (competitions@moselle.fff.fr),
- l'extrait du PV modifié avec les demandes des clubs, si celles-ci sont règlementaires et possibles, sera publié le lundi 18 août 2025,
- la composition définitive des groupes fait également l'objet d'une publication sur nos différents médias (site, réseaux sociaux) par le Service Communication dans une version graphique non officielle.

3. Constitution des groupes saison 2024-2025 phase printemps

La Commission a constitué, pour la phase automne de la saison 2025/2026, les groupes des différents niveaux comme suit :

Séniors F à 11	
D1F	D2F
FONTOY US	AMANVILLERS/BOUSSE/RICHEMONT
HOCHWALD FC	BASSE HAM ASC
L'HOPITAL SC	BITCHE FC
MARANGE ES	DIEUZE FC
METZ SCY CHAZELLES JS	EBLANGE FC
REDING AS	GROS-REDERCHING ES
	GROSTENQUIN/VIBERSVILLER
	ROMBAS UL

Séniors F à 8		
D1F	D2F	
	Groupe A	Groupe B
GUENANGE FC	AUGNY AC	BEAUSOLEIL SARREGUEMINES FC
HISLPRICH US	FLORANGE US	FALCK AS
LA MAXE RS	METZ ES	FRANCALTROFF FC
LORQUINOISE S	REMILLY JA	HILBESHEIM SS
WALSCHIED LA MONT.	ST JULIEN LES METZ AS	HUCHET ST AVOLD AC
	WALDWEISTROFF US	WELFERDING AS

U18F à 8
Groupe unique
BOULAY CA
DOLVING ASC
ELAN KOBHEEN
FAMECK ES
HAGONDANGE FC
PETITE ROSSELLE ES
ROSSELANGE VITRY ES
STE MARIE CHENES AS

U16F à 11		
D1F	D2F	
	Groupe A	Groupe B
BEAUSOLEIL SARREGUEMINES FC 1	AUGNY AC	ANGEVILLERS FC
CHAMPIGNEULLES RC	BLENOD CS	ELAN KOBHEEN
FORBACH US 1	GRAND NANCY AM	LA MAXE RS
LONGEVILLE LES ST AVOLD FC	JARNY US	ROHRBACH-BINING FC 1
MAGNY RS	MONTIGNY LES METZ AS	THIONVILLE LUSITANOS US 1
TREMERY FC 1	VANDOEUVRE US	TREMERY FC 2
	WOIPPY FC	YUTZ FC

U16F à 8		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
ALLIANCE 2008	BOULAY CA	AUDUN JS
BEAUSOLEIL SARREGUEMINES FC 2	DELME SOLGNE EF	BOUSSE JS
BITCHE FC	FAREBERSVILLER US	FAMECK ES
BROUDERDORFF WALSCHEID A	GROSTENQUIN AS	GODBRANGE HUSSIGNY CS
CREUTZBERG FORBACH FC	METZ CO	HAGONDANGE FC
FORBACH US 2	METZ SCY CHAZELLES JS	LES COTEAUX AS
PETITE ROSSELLE ES	REMILLY JA	MARANGE ES
ROHRBACH-BINING FC 2	SCHWERDORFF AS	RICHEMONT ES
		THIONVILLE LUSITANOS US 2

U13F à 8		
D1F	D2F	
	Groupe A	Groupe B
AUGNY AC	ALLIANCE 2008	AMNEVILLE CSO
FLORANGE US	BEAUSOLEIL SARREGUEMINES FC	BOUSSE JS
JARNY US	BOULAY CA	ELAN KOBHEEN
LES COTEAUX AS	FALCK AS	FAMECK ES
MAGNY RS 1	FORBACH US	GODBRANGE HUSSIGNY CS
MARANGE ES 1	MAGNY RS 2	MARANGE ES 2
MONTIGNY LES METZ AS	REMILLY JA	MUSSIPONTAINE/PAGNY
ROHRBACH-BINING FC	STIRING WENDEL CS	SEICHAMPS/SAULXURES
VALMONT US	WOIPPY FC	THIONVILLE LUSITANOS US
		TREMERY FC